



Orléans, le vendredi 5 novembre 2004

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

ANCIEN
MINISTRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Pierre Sueur soutient au Sénat une augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine

M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, est intervenu le 4 novembre au Sénat lors du débat sur le projet de loi relatif à la cohésion sociale pour défendre l'augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), qui sera, selon le projet de loi, de 120 millions d'euros par an pendant cinq ans. Il a souligné l'importance de la DSU pour *« les communes qui comptent des quartiers en grande difficulté : ces quartiers, il ne suffit pas de les « réparer » - a-t-il dit -, il faut les refaire, dans le cadre d'une politique très ambitieuse de renouvellement urbain »*.

Tout en soulignant cette augmentation, qu'il a votée, M. SUEUR a regretté que celle-ci ne soit pas financée par *« une péréquation plus juste et plus efficace »* au sein de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée aux communes et intercommunalités et dont le DSU est une composante. Il a aussi souligné *« les incertitudes qui subsistent quant à l'apport de l'Etat pour financer la loi de cohésion sociale »*.